



ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE DE GUYENNE

Trésorerie de SAUVETERRE DE GUYENNE



PRESENTATION DE LA COMMUNE

Sauveterre de Guyenne est une jolie bastide au cœur de l'Entre Deux Mers créée en 1281 par les Anglais. Sa population est actuellement de 1821habitants.

Son centre ville conserve un commerce de proximité dynamique sous les arcades de sa place centrale et son marché hebdomadaire du mardi est attractif.

Son territoire s'étend sur une superficie de 3175 hectares suite à regroupement en 1965 avec trois autres communes devenus des quartiers, elle est la plus étendue de l'Entre Deux Mers.

Sauveterre de Guyenne est le chef lieu d'un canton dont l'activité est essentiellement viticole ; son vignoble s'étend sur une superficie de 1795 ha et est le plus grand de ce territoire.

La cave coopérative vinifie 100000hl de vins.

Deux entreprises ROC PVC (50 salariés) et Guyennoise sont les principaux employeurs avec la grande surface de distribution (55 salariés).

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PRINCIPAUX CONSTATS	4
I] LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT	5
A) COMPOSANTES DES CHARGES ET DES PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	5
1°) <i>Les charges augmentent de 15% sous l'effet de essentiellement des charges de gestion courantes et de personnel.</i> ..5	
2°) <i>Les produits progressent de 5%.</i>	5
B) LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BAISSÉ	6
II) L'INVESTISSEMENT	8
A) LE FINANCEMENT DISPONIBLE.....	8
B) LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	8
C) LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	9
III] EQUILIBRE DU BILAN	10
A) LE FONDS DE ROULEMENT	10
B) LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	10
C) LA TRESORERIE	11
V) MARGES DE MANŒUVRE	11
<i>Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal</i>	12
B) ANALYSE DE L'ENDETTEMENT	13
C) LE COEFFICIENT D'AUTOFINANCEMENT COURANT	14
D) ANALYSE DES FACTEURS EXTERNES DE RISQUES.....	15
LEXIQUE	16
ANNEXES	18

INTRODUCTION

L'analyse financière de la commune de Sauveterre a été réalisé le 02/06/08 par le comptable de la Trésorerie de La Réole qui assure la gestion intérimaire de la Trésorerie de Sauveterre de Guyenne. Elle porte sur les exercices 2003 à 2007 à partir des données issues des comptes de gestion et des fiches financières AEF. Elles sont comparées à la moyenne départementale des communes de la même strate démographique (500 à 1 999 habitants).

Les données sont en euros.

Il n'a pas été tenu compte des budgets annexes assainissement et transports scolaires , ni des budgets autonomes CCAS et RPA.

Elle adhère à la Communauté de Communes du Pays de Sauveterre qui a opté pour le régime de la Taxe Professionnelle Unique en 2006. Elle reçoit compte tenu des transferts de charges un reversement de fiscalité du groupement.

Les charges transférées concernent la voirie, et la participation des communes aux syndicats intercommunaux.

PRINCIPAUX CONSTATS

Les dépenses de fonctionnement progressent plus vite que les recettes mais l'autofinancement dégagé reste suffisant pour couvrir l'annuité de la dette et financer une part de l'investissement.

Il convient donc de bien maîtriser ces dépenses et d'effectuer le rattachement des charges de fin d'exercice pour ne pas reporter une partie de ces dépenses sur l'exercice suivant.

La commune de Sauveterre de Guyenne a beaucoup investi sur cette période réalisant de lourds travaux en 2005 et 2007 (+85% par rapport aux années précédentes).

Les dépenses d'équipement se situent toujours au dessus de la moyenne des communes de même catégorie démographique.

Elle a financé une partie de ces travaux par l'emprunt ; les ratios d'endettement ont augmenté mais ils restent à un niveau supportable et l'annuité de la dette diminue en 2008.

Une pause dans les investissements lui permettrait de reconstituer des réserves.

Les taux d'imposition n'ont augmenté qu'en 2006 en raison de la reprise par la commune des taux appliqués par la communauté de communes avant le passage en TPU.

Les bases ayant progressé avec la création de nouveaux lotissements, des recettes fiscales nouvelles ont alimenté les recettes à partir de 2006. Les taux sont plus élevés que la moyenne départementale de référence pour le foncier bâti et non bâti. La marge de manœuvre est très faible au niveau de la taxe d'habitation.

Elle a rencontré des problèmes de trésorerie en début d'année 2008 liés au paiement des restes à réaliser, et aux subventions qui n'ont pas toutes été à la hauteur des crédits inscrits au budget et au décalage dans leur encaissement.

I] LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT

A) Composantes des charges et des produits réels de fonctionnement

1°) Entre 2003 et 2007 les charges réelles augmentent de 15% sous l'effet essentiellement des charges de gestion courantes et notamment de personnel.

Les dépenses de personnel qui ont progressé de 20% sur ces cinq ans pèsent pour 45% dans les dépenses réelles en 2007, charge identiques au sein des communes de la strate.

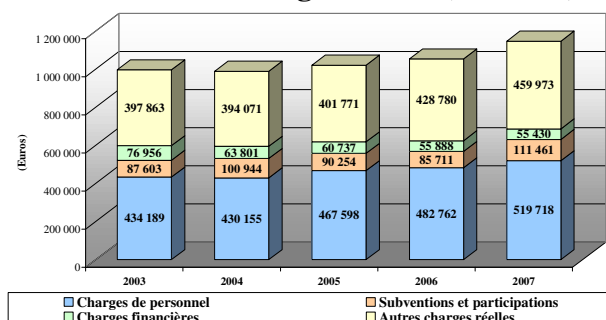
Les charges financières (5% des charges réelles) ont diminué de 2003 à 2006 et sont stables sur les deux dernières années. Elles représentent un coût de 30€ par habitant et sont à un niveau plus élevé que sur la moyenne départementale (19€/hab).

Les contingents obligatoires (SDIS uniquement) sont stables en 2007 (2% du budget) et plus faibles que dans la strate (14€/hab contre 47€/hab). Les subventions versées fluctuent sur la période ; le montant de la subvention versée par la commune pour les besoins du CCAS a fortement progressé (10000 en 2004 et 57800 en 2007).

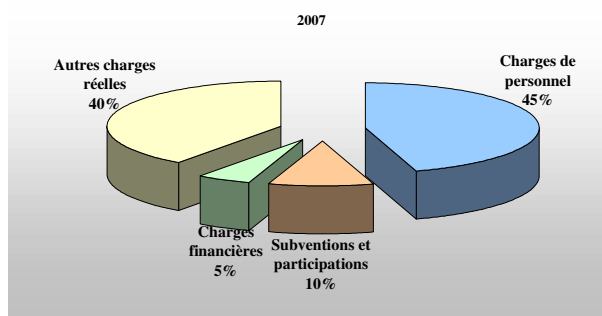
Les autres charges courantes représentent 40% du budget sur la période étudiée.

Le ratio de rigidité des charges structurelles est de 0.42 en 2007. Sur l'ensemble de la période, il se situe aux alentours de la médiane (0,41).

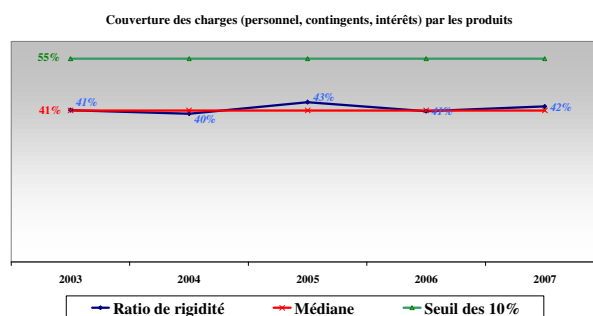
Évolution des charges réelles (montant)



Structure des charges réelles



Ratio de rigidité



2°) Les produits réels progressent de 5%.

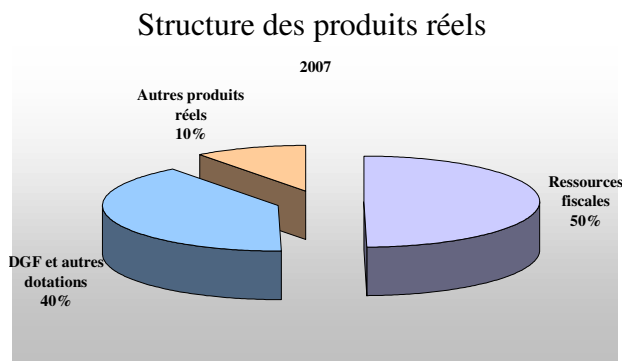
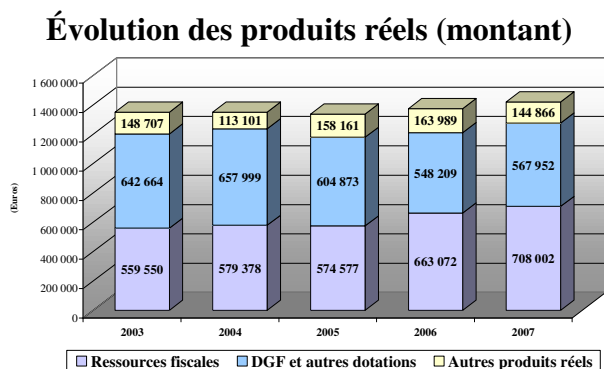
Sur la période étudiée, la DGF a progressé de 17%. Elle est au même niveau que les communes de la même catégorie démographique. En 2007, la DGF et autres dotations représentent 40% des recettes réelles.

Les péréquations et compensations fiscales sont stables depuis 2004.

Les autres impôts et taxes sont aussi relativement stables. Les montants plus importants sur les années 2004 et 2006 proviennent de la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Les recettes fiscales représentent 50% des recettes de fonctionnement. La commune ne perçoit plus la taxe professionnelle depuis 2006 avec la création de la Communauté de communes, mais elle perçoit un reversement de fiscalité par la Communauté de communes.

Toutefois dans la structure des impôts des ménages, on relève une augmentation importante de la TFB et TH à partir de 2006 liée à l'augmentation des bases (nouveaux lotissements).



B) La Capacité d'autofinancement baisse

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

Elle est élevée en 2003 et 2004 (355000€). Elle baisse en 2005, se stabilise en 2006 et baisse à nouveau en 2007 (moins 15%).

Après remboursement du capital annuel de la dette, la CAF nette participe au financement des investissements de la manière suivante :

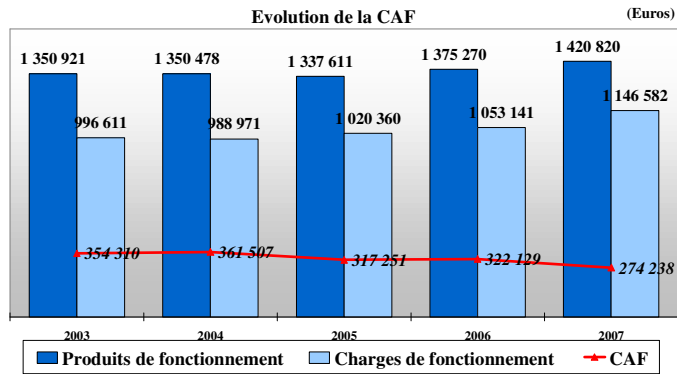
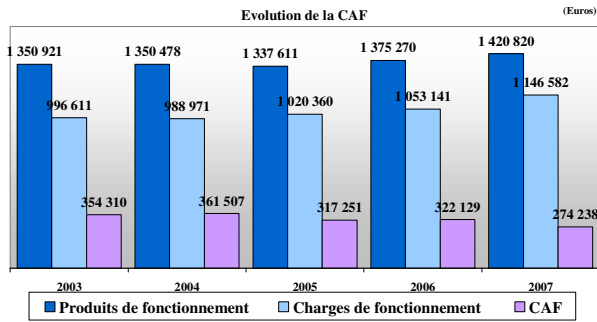
-37% en 2003

-39% en 2004

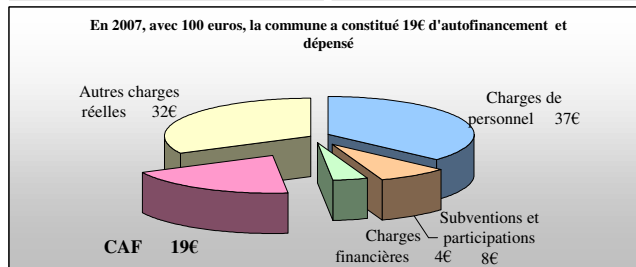
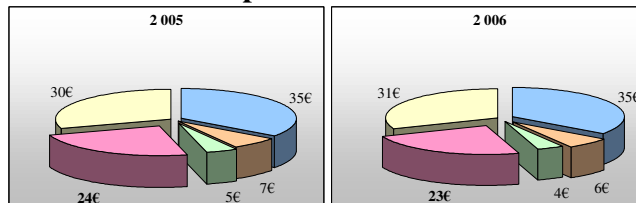
-15% en 2005, qui est une année d'investissements importants (aménagement de la place centrale et de deux rues),

-25% en 2006

-10% en 2007, année d'investissements lourds (travaux églises, salle des fêtes, préau de l'école et aménagement carrefour Porte Saubotte).



Utilisation des produits de fonctionnement



II) L'INVESTISSEMENT

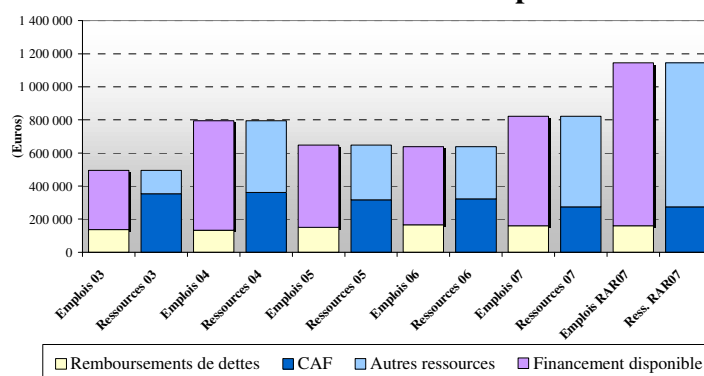
L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente la variation du fonds de roulement.

A) Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

Le financement disponible est positif en 2007 comme sur les autres années: il est représenté par la CAF nette du remboursement d'emprunts auquel s'ajoute les subventions reçues, le FCTVA et les cessions d'actifs.

Formation du financement disponible

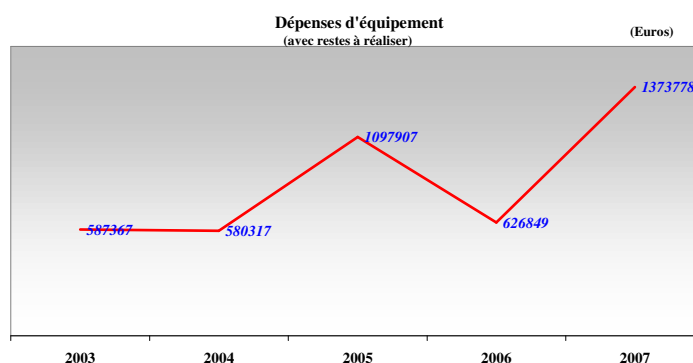


B) Les dépenses d'équipement

Elles représentent 81% des dépenses d'investissement sur 2003 et 2004, 78% en 2006 et 88% sur 2005 et 2007 années de forts investissements. La commune a une politique dynamique dans ce domaine.

Le montant des dépenses d'équipement par habitant est toujours plus élevé que dans la moyenne des communes de la strate : +117€ en 2003, +114€ en 2004, +364€ en 2005, +103€ en 2006, +352€ en 2007.

Évolution des dépenses d'équipement (ratio par habitant)



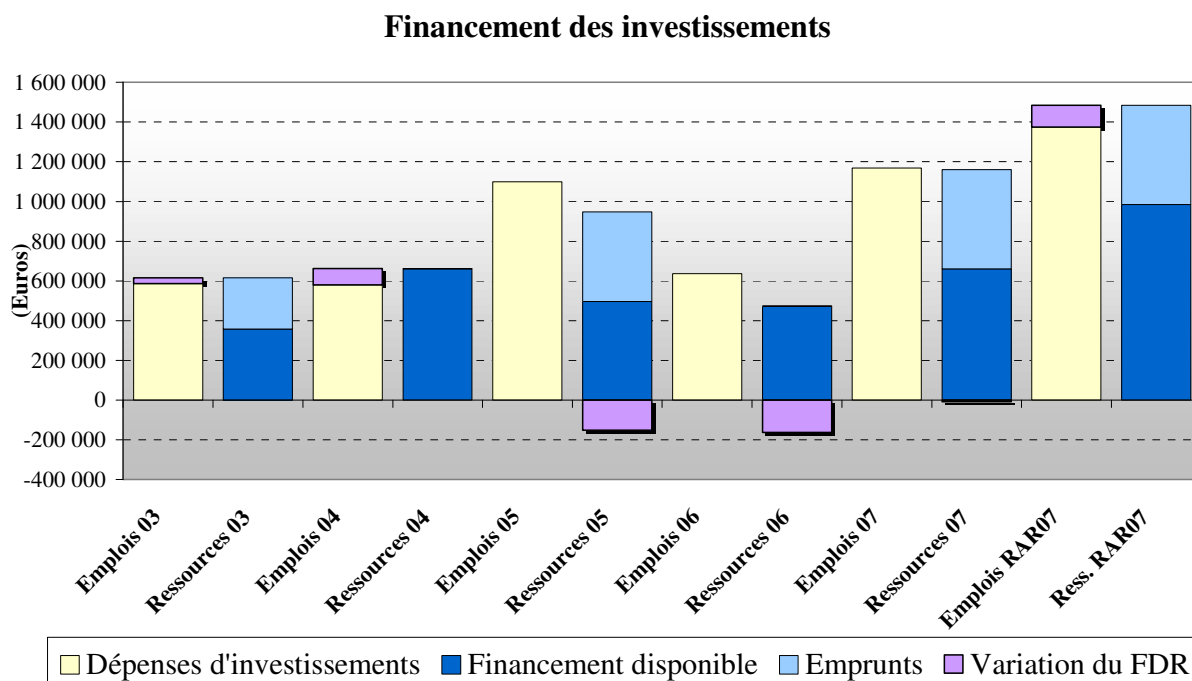
C) Le financement des investissements

Pour financer ses investissements la commune a recours à l'emprunt en 2003, 2005, et 2007.

L'annuité en capital de la dette a augmenté de 17% sur la période étudiée en raison des nouveaux emprunts réalisés.

En 2003 et 2004, les ressources sont supérieures aux dépenses d'investissement et abondent le fonds de roulement.

En 2005 et 2007, du fait des investissements importants, ainsi qu'en 2006, la commune puise dans ses réserves pour faire face à ses dépenses d'investissement.



III] EQUILIBRE DU BILAN

Le bilan décrit, à la clôture de l'exercice, l'ensemble du patrimoine que la commune a constitué d'année en année. Ce patrimoine comprend un 'actif' (total des biens immobiliers ou mobiliers, des créances et de la trésorerie) et un 'passif', total des moyens de financement que détient la commune (dotations, subventions, dettes...).

La mesure de l'équilibre financier de la commune s'effectue à travers trois grandeurs caractéristiques : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.

bilan en 2007

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations 11 726 122		Subventions, dotations, réserves 10 352 042	
		Dettes financières 1 303 461	
			FDR = -70 619
Stocks et créances 21 967		Dettes fournisseurs, sociales 215 515	
Trésorerie 122 924			BFR = -193 548
			Trésorerie = FDR - BFR = 122 924

A) *Le fonds de roulement*

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Il devient négatif en 2006 et 2007, toutefois les restes à réaliser recettes viennent le rétablir en positif (la commune est en attente de subventions pour les opérations d'investissement engagées.)

B) *Le besoin en fonds de roulement*

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement. Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses.

Il est négatif sur les exercices étudiés et diminue fortement car le compte de liaison avec les budgets annexes augmente (+76%) il s'agit essentiellement du budget d'assainissement (solde du compte de liaison au 31/12/07 de 162 230€).

Les restes à recouvrer sont plus importants en 2007, une opération de poursuites a été engagée pour les apurer.

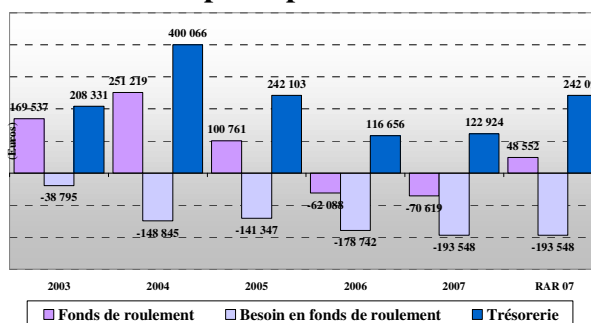
C) La trésorerie

La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. Elle est de 122924€ au 31/12/2007. Le compte de liaison du BA assainissement avec le budget principal a permis de couvrir début 2008 une partie des dépenses de la commune dans l'attente des subventions demandées pour les travaux d'investissement.

Le paiement des dépenses courantes de l'exercice 2008, du solde des restes à réaliser d'investissement dépenses et des travaux d'assainissement sans l'encaissement des subventions en restes à réaliser recettes ont épuisé la trésorerie de la commune qui a été amenée à ouvrir une ligne de trésorerie pour faire face à ses engagements.

Évolution des principaux éléments du bilan

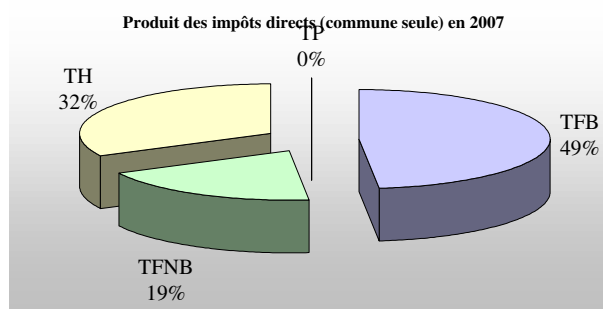
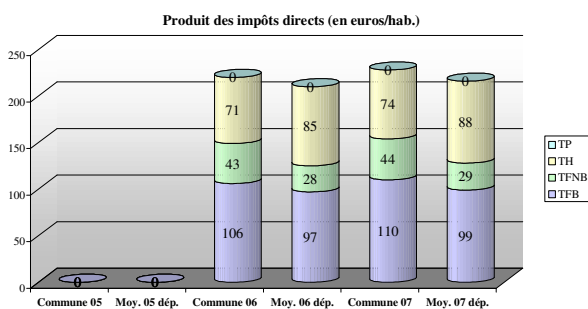


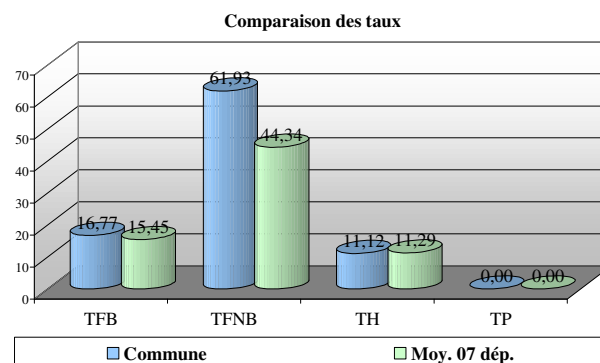
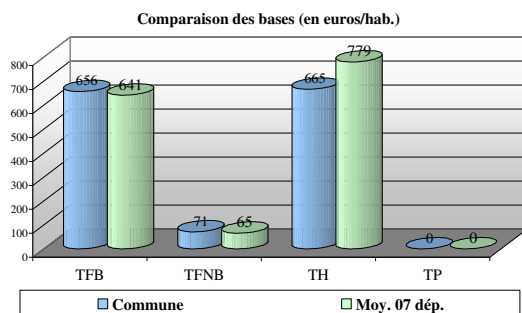
V) MARGES DE MANŒUVRE

La commune maîtrise ses dépenses de fonctionnement mais il conviendra d'envisager pour l'avenir les rattachements au 31 décembre des dépenses engagées non mandatées afin de dégager un résultat le plus juste possible..

En 2008, l'annuité de la dette diminue (car des emprunts sont terminés) malgré la mobilisation de l'emprunt de 500 000€.

A) La fiscalité directe





La commune adhère à la communauté de communes du Pays de Sauveterre qui a opté pour le régime fiscal de la Taxe Professionnelle Unique en 2006. Depuis cette date, elle ne perçoit donc plus la taxe professionnelle mais un reversement de fiscalité du groupement.

Dans la structure des impôts des ménages, on relève une augmentation importante du produit de la TFB et TH à partir de 2006, liée en partie à l'augmentation des bases (nouveaux lotissements).

Depuis 2006, les produits des taxes foncières bâties et non bâties sont supérieurs à la moyenne départementale, celui de la taxe d'habitation est inférieur.

Concernant les bases, en 2007, seules celles de la taxe d'habitation sont inférieures à la moyenne départementale.

Les taux d'imposition ont augmenté en 2006 en raison de la reprise par la commune des taux appliqués par la communauté de communes avant le passage en TPU.

En 2007, les taux des taxes foncières bâties et non bâties sont supérieurs à la moyenne départementale. Seul le taux de la taxe d'habitation est légèrement en deçà.

Les marges de manœuvre sont donc limitées en matière de fiscalité.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal

L'examen du coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) permet d'évaluer la marge de manœuvre fiscale dont dispose la commune.

Le CMPF est le rapport entre le produit des impôts locaux et le potentiel fiscal calculé avec les taux moyens nationaux d'imposition (sans strate). Ce coefficient est comparé à la moyenne de la catégorie démographique de la commune (départementale, régionale et nationale).

$CMPF = \text{Produit des 4 taxes (communes et groupement)} / \text{Produit des bases communales par les taux moyens nationaux.}$

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal calculé avec les taux moyens nationaux			
Pour la commune	moyenne de la catégorie démographique		
	Départementale	Régionale	Nationale
0,96 en 2006	0,8	0,79	0,8

Le CMPF de 2007 n'est pas connu à ce jour. Il doit être inférieur à 1.

B) Analyse de l'endettement

Le ratio le plus courant et le moins fluctuant c'est à dire l'encours de la dette /produits de fonctionnement réels donne 0.92.

Le poids de la dette que ce soit l'encours total ou l'annuité par habitant est toutefois plus lourd que dans les communes de la catégorie :

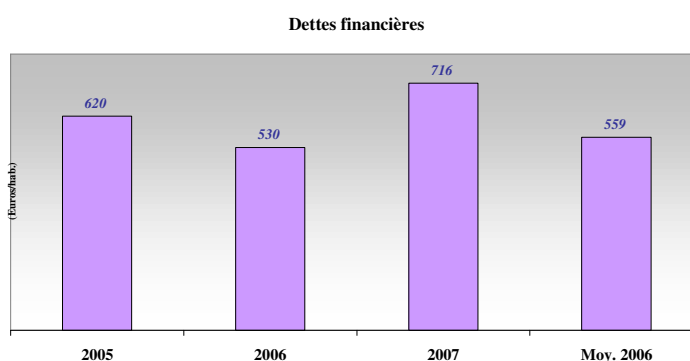
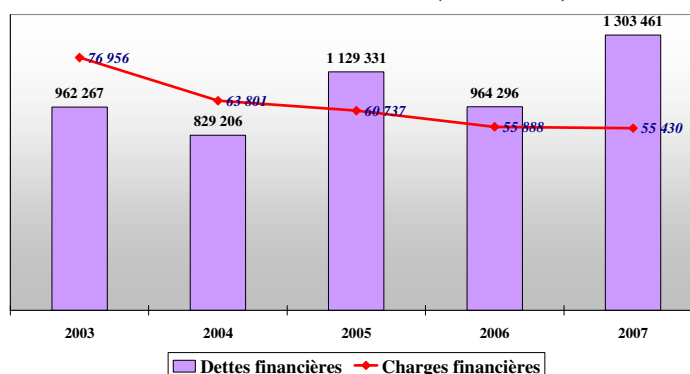
- encours total de la dette = 716€/hab contre 465€/hab pour la moyenne départementale
- annuité des dettes bancaires et assimilées = 119€/hab contre 70€/hab pour la moyenne départementale.

Cependant, pour 2008, l'annuité baisse par rapport aux années antérieures car certains emprunts sont soldés.

La commune possède encore quelques marges de manoeuvre pour financer par l'emprunt des investissements futurs modérés.

En annexe, états de la dette issus du logiciel de gestion de la dette OPALE.

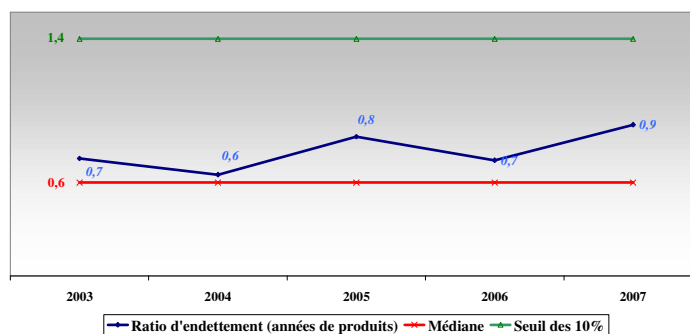
Évolution de la dette (Montant)



* Strate : communes de 500 à 2 000 hab ; Commune membre d'un GFP (TPU) en 2007

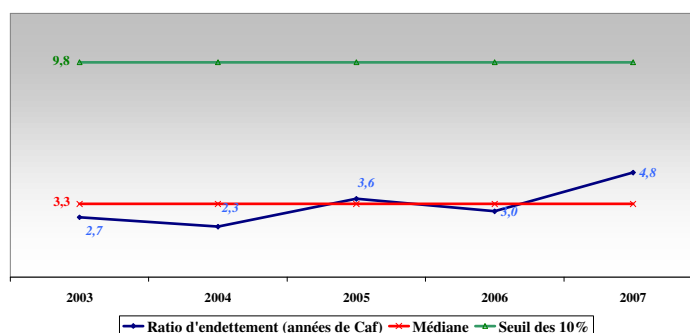
Ratio d'endettement

Nombre d'années de produits nécessaire au remboursement de la dette



Ratio d'endettement

Nombre d'années de CAF nécessaire au remboursement de la dette

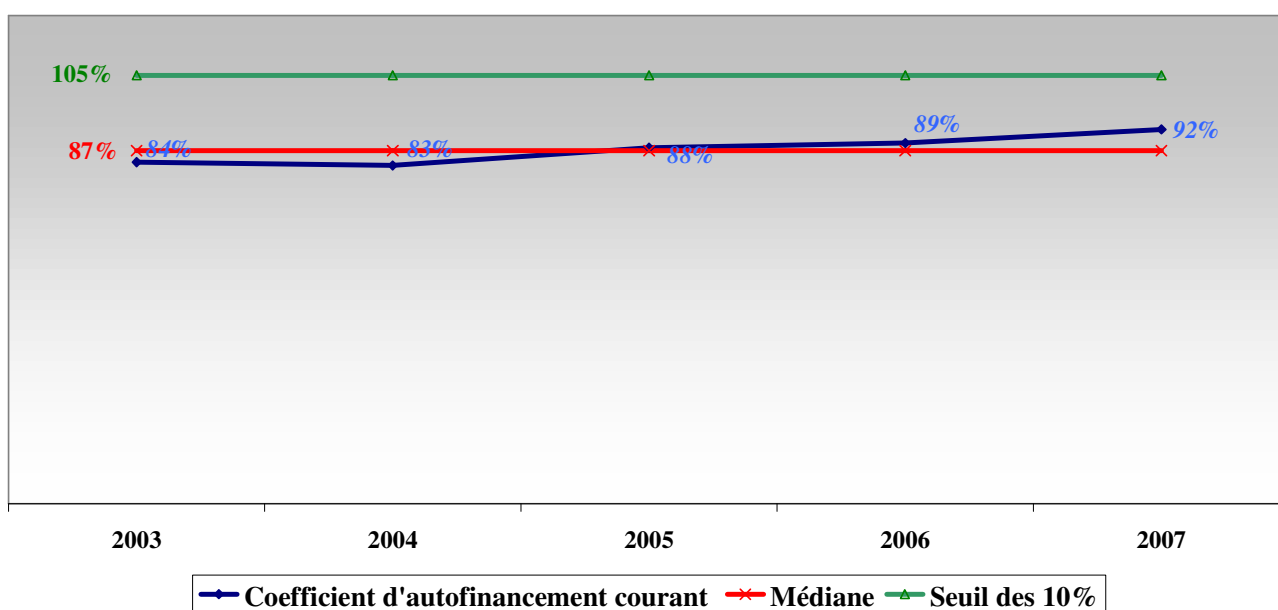


C) Le coefficient d'autofinancement courant

Le coefficient d'autofinancement courant (CAC) permet de mesurer l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes. L'autofinancement net diminue depuis 2005 mais il permet encore de financer une partie des investissements (36% en 2003, 15% en 2005, 9% en 2007).

Coefficient d'autofinancement courant

Couverture des charges et des remboursements de dettes par les produits



D) Analyse des facteurs externes de risques

Il n' y a pas à la connaissance du comptable d'engagements externes tel que cautions ou garanties d'emprunts accordées.

LEXIQUE

Actif

A l'actif du bilan sont inscrits l'ensemble des biens du patrimoine (immobilisations pour leur valeur historique) ainsi que l'ensemble des éléments n'ayant pas vocation à y rester de manière durable (stocks, créances, trésorerie). L'actif immobilisé brut représente l'ensemble des immobilisations inscrites au bilan fonctionnel pour une durée supérieure à un an (dépenses d'équipement, titres de participations, opérations pour comptes de tiers). L'actif circulant désigne les stocks et créances qui se renouvellent au cours de l'exercice.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Autofinancement

(voir Capacité d'autofinancement)

Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR représente, à la fin d'un exercice comptable, l'excédent des crédits consentis aux redevables de la collectivité (restes à recouvrer) sur les crédits obtenus de ses créanciers (fournisseurs, État). Une créance crée un besoin de financement; la collectivité a constaté un produit, mais ce produit n'a pas encore été recouvré. A l'inverse, une dette génère une ressource; dans ce cas, la collectivité a effectivement enregistré une charge, mais celle-ci n'a pas encore été payée. Un BFR négatif constitue une ressource. En effet, cela signifie que les sommes non encore décaissées sont supérieures aux sommes non encore encaissées.

Bilan

Le bilan présente la situation patrimoniale de la collectivité à la date de clôture de l'exercice. Pour l'analyse financière, certaines rubriques du bilan sont reclassées afin de faire ressortir les grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité et d'apprécier son équilibre financier global.

Le bilan se présente sur deux colonnes: une colonne actif et une colonne passif. Il se découpe en trois grandes masses permettant de calculer trois grandeurs caractéristiques: les biens et financements à long terme (utilisés pour le calcul du fonds de roulement); l'ensemble des droits et obligations à court terme de la collectivité (calcul du besoin en fonds de roulement) et enfin la trésorerie dans son acception la plus large.

Capacité d'Autofinancement (C.A.F.)

Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Capitaux et assimilés

Ce sont les fonds à disposition de la commune à long terme hors dettes financières (dotations, réserves, résultat de l'exercice, subventions d'investissement, opérations pour comptes de tiers...).

Charges de fonctionnement réels

En analyse financière M14, les charges réelles correspondent à des charges de fonctionnement qui donnent lieu ou donneront lieu à décaissement.

Financement disponible

Il représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes financières.

Excédent brut de fonctionnement (EBF)

Il correspond à l'excédent des produits courants sur les charges courantes. C'est la ressource fondamentale de la commune indépendante des produits et charges financières et exceptionnelles.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'investissements, les amortissements et provisions, les dettes financières à moyen long terme) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Produits de fonctionnement réels

En analyse financière M14, les produits réels correspondent à des produits de fonctionnement (hors cession d'actifs) qui donnent lieu ou donneront lieu à encaissement.

Réel

En analyse financière, la notion de réel diffère de celle d'encaissement ou de décaissement. Est considéré comme réelle, une opération qui a ou aura (au cours d'un exercice ultérieur) un dénouement en trésorerie.

Résultat de fonctionnement ou résultat comptable

Différence entre le total des titres et le total des mandats émis en classe 7 et 6 de la section de fonctionnement.

Trésorerie

C'est l'ensemble des liquidités disponibles en caisse ou au compte au Trésor et des valeurs mobilières de placement.

ANNEXES